

L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES A LE PLAISIR DE VOUS INVITER À SA PROCHAINE CONFÉRENCE SUR LE THÈME :

LIBÉRALITÉS PHILANTHROPIQUES ET FONDATIONS

à l'Initiative de l'Association du Master 2 Gestion du Patrimoine Privé et Professionnel de l'Université Paris Panthéon-Assas

8H45 Accueil des participants

9H00 Propos introductifs - Xavier Darcos, Chancelier de l'Institut de France

9H30 LE CADRE JURIDIQUE : L'OEUVRE PHILANTHROPIQUE

Sous la présidence de Bernard Stirn, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques

- Quelles libéralités ? Sophie Gaudemet, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas
- Pour quelles fondations ? Gilles Dumont, Professeur à l'Université Paris Cité

10H45 LES RÉALISATIONS PRATIQUES

Sous la présidence de Sophie Gaudemet, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- Les rôles du notaire Laurent Mazeyrie, Notaire à Paris
- L'expérience des fondations de l'Institut de France Diane Margerit, Chef des affaires jurdiques de l'Institut de France

12H00 Propos conclusifs

LE LUNDI 25 MARS 2024 À L'INSTITUT DE FRANCE

23 quai de Conti, 75006 PARIS

(Inscription obligatoire et nombre de places limité)







